

BIG WIPES[®]

HEAVY-DUTY

MULTI-SURFACE

MULTI-PURPOSE

MATERIAL SAFETY DATA SHEET



TEL: 01628 567700
SALES@BIGWIPES.COM

BIGWIPES.COM

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Nom du produit : BIG WIPES 4x4

Selon 1907/2006/CE, Article 31

Conforme au Règlement (CE) No: 1223/2009 relatif aux produits cosmétiques

Date de révision: 11/2015

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial: **BIG WIPES 4X4 – HEAVY-DUTY, MULTI-PURPOSE, MULTI-SURFACE WIPES**

Codes produit: 2410, 2412, 2414, 2417, 2420, 2422, 2424, 2427, 2440

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance / la préparation:

Un mélange de détergents dilués dans de l'eau et absorbés dans des lingettes de tissu non tissé, emballées dans des boîtes en plastique ou des sachets laminés.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Big Wipes (SYCAMORE UK Ltd)

The Cleaning Centre, Bath Road,

Maidenhead, Berks, SL6 3QR, Royaume-Uni

E-mail : sales@bigwipes.com

Tél. +44 (0)1628 567 700, Fax: +44 (0)1628 567 701

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence (24/24h) – anglais & allemand :

+49 (0) 30 30686 790

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon la Directive 1999/45/CE, Directive EC 1272/2008 CLP (CE)

Le liquide et les lingettes sont considérés comme non dangereux.

Informations relatives aux dangers particuliers pour l'homme et l'environnement :

Le produit doit être étiqueté selon la méthode de calcul des Directives générales de classification de l'UE pour les préparations dans leur dernière version valide.

Système de classification:

La classification a été réalisée conformément aux dernières éditions des listes UE et développée à partir de données de la société et de la littérature existante.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux lignes directrices de l'UE: Le produit est étiqueté conformément aux directives de la CEE ou aux lois du pays concerné. Conforme à règlement CLP (CE) n° 1272/2008.

Lettre d'identification et désignation du danger du produit: N\A

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage N\A

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.1 Caractérisation chimique : Mélanges

Description : Mélange des substances ci-dessous avec des additions non dangereuses, absorbées dans les lingettes.

Les composants ci-dessous sont des matières premières qui sont manufacturées et diluées pendant la production de la solution de nettoyage. Après l'achèvement du processus de production, la solution ne présente plus les risques sanitaires liés à l'exposition aux substances non diluées.

Une Evaluation de sécurité d'un produit cosmétique a été effectuée le 16 février 2014 par Alex Westerberg, Évaluateur de sécurité qualifié de Cosmarts Ltd, autorisé selon le Règlement N° 1223/2009 du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 relatif aux produits cosmétiques, à effectuer et à assumer la responsabilité d'une évaluation de sécurité de produits cosmétiques. 'Peut raisonnablement être considéré comme NE REPRÉSENTANT AUCUN RISQUE INACCEPTABLE POUR LA POUR LA SANTÉ HUMAINE, conformément au Règlement 1223/2009 lorsqu'il est utilisé dans des conditions normales et prévisibles.' Déclaration relative à l'évaluation de la sécurité SA14099A par Cosmarts Ltd.

Nom	CAS No	% (masse)	Classification conformément au règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].
DIDECYLDIMONIUM CHLORIDE	7173-51-5	0.1-1.0	Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 (M=10)
ETHYL LACTATE	97-64-3 67784-80-9	0.1-1.0	Flam.Liq. 3 - H226 Eye Dam. 1 - H318 STOT SE 3 - H335
SD ALCOOL 40	64-17-5	0.1-1.0	Flam.Liq. 2 - H225 Eye Irrit. 2 - H319

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

En cas d'inhalation :

Donner de l'air frais.

En cas de contact avec la peau :

Généralement, le produit n'irrite pas la peau. Le produit a été testé dermatologiquement et aucune réaction (irritation) n'a été observée. En cas d'irritation, laver immédiatement avec de l'eau et du savon et rincer abondamment.

En cas de contact avec les yeux :

Rincer pendant plusieurs minutes sous l'eau courante en maintenant les yeux ouverts.

En cas d'ingestion :

Consulter un médecin si les symptômes persistent.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés :

CO₂, poudre ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers :

Équipement de protection : Aucune mesure particulière n'est requise.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :

Non requises.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement :

Le liquide est biodégradable à plus de 99%. Vu sa nature, il est improbable que le produit soit dangereux pour l'environnement.

Mention réglementaire requise. Éviter que le produit ne pénètre dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :

Aucune mesure particulière n'est requise pour les lingettes. En cas de déversement de liquide, ramasser mécaniquement. Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets, conformément à la section 13.

6.4 Référence à d'autres sections:

Voir la section 7 pour toute information sur une manipulation sans danger.

Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle.

Voir la section 13 pour toute information sur l'élimination des déchets.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec les yeux.

Prévention des incendies et explosions : Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un endroit bien ventilé. Stocker à température inférieure à 40°C, ne pas exposer aux rayons du soleil.

Indications concernant le stockage commun : Non requises.

Autres informations sur les conditions de stockage : Aucune.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Contrôle de l'exposition

Mesures de protection individuelle :

Mesures générales de protection et d'hygiène : Conserver à l'écart des aliments et boissons. Éviter le contact avec les yeux.

Protection respiratoire : Non requises.

Protection des mains :

Les lingettes ont été testées dermatologiquement et ne posent aucun risque pour les mains.

Utiliser des gants de protection uniquement pour la manipulation de la formule concentrée, et non le produit final.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit.

Temps de pénétration du matériau des gants :

Le temps de pénétration exact doit être déterminé par le fabricant des gants de protection et doit être respecté.

Protection des yeux :

Non requises.

Limitation et surveillance de l'exposition dans l'environnement :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Informations générales

Aspect :	Boîte en plastique avec des lingettes en tissu imprégnées du mélange décrit ci-dessus
Couleur :	Selon les spécifications du produit
Odeur:	Caractéristique
pH :	5,5-7,5
COV:	<1,0%
Point d'éclair	>100°C (ASTM D-93-99b)

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique :

Décomposition thermique :

Pas de décomposition si utilisé conformément aux indications

10.3 Possibilité de réactions dangereuses :

Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter :

Tenir à l'écart des flammes nues. Stocker à une température inférieure à 40°C.

10.5 Matières incompatibles :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Aucun produit de décomposition connu.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :

Pas d'application.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres informations :

Le produit présente les dangers suivants selon la méthode de calcul des Directives générales de classification de l'UE pour les préparations dans leur dernière version valide :

Sensibilisation possible par contact avec la peau.

Toxicité à dose répétée:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction):

Pas d'application.

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique :

Non toxique pour les organismes aquatiques.

12.2 Persistance et dégradabilité :

Facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.4 Autres effets néfastes:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation :

De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

Emballage non nettoyé :

Recommandation :

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Le liquide et les lingettes sont considérés comme non dangereux. Transporter conformément aux réglementations internationales ou locales.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Pas d'autres informations importantes disponibles.

15.2 Évaluation de la Sécurité Chimique :

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée.

SECTION 16 : Autres informations**Phrases pertinentes pour les matières premières :**

Toutes les phrases de risque concernent les composants dans le produit **non dilué**. Lorsque ces composants sont utilisés dans les produits Big Wipes, ils sont fortement dilués. C'est pourquoi le produit final Big Wipes est classé comme **non dangereux** selon une Évaluation de sécurité chimique complète conduite conformément à la Directive cosmétique européenne (1223/2009).

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.

H318 Provoque des lésions oculaires graves

H319 Provoque une grave irritation oculaire.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme.

Toutes les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur les connaissances actuelles de SYCAMORE disponibles au moment de la révision. Pour plus d'informations ou de précisions sur le produit ou sa manipulation sans danger, contactez SYCAMORE directement. Toutefois, nous n'offrons aucune garantie d'aptitude à la vente ni aucune autre garantie, explicite ou implicite, concernant ces informations, et nous n'assumons aucune responsabilité pour les conséquences de leur utilisation. Les utilisateurs sont tenus de déterminer eux-mêmes dans quelle mesure ces informations sont adaptées à leurs besoins particuliers. SYCAMORE ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable de pertes ou de dommages éventuels subis par un tiers, ni de manques à gagner ou des dommages spéciaux, indirects, incidents ou exemplaires, quelle que soit leur cause, même si SYCAMORE aurait été informée de la possibilité de tels dommages.